

# Les informations facultatives

Mettre dans le CV certaines informations dépend bien souvent du contexte, mais surtout de votre volonté. Voici une liste et un petit pour et contre pour chacun d'eux, afin de vous aider à faire votre choix. Gardez cependant en tête que chacun de ces éléments peut être source de discrimination, ou du moins de préjugés... Les indiquer relève de votre seul choix, mais à manier avec précaution !

## LA PHOTO



### POUR :

- Peut être utile si vous visez un poste à représentation (vente, contact direct avec des clients)
- Si votre candidature plaît, on se rappellera plus facilement de vous !

### CONTRE :

- On peut se faire un avis sur vous sans vous connaître, ce qui peut être préjudiciable
- Sur un CV photocopié ou imprimé (ce qui arrive souvent), une photo peut être de mauvaise qualité. Attention aussi au rendu en noir et blanc.

→ Si vous choisissez d'en mettre une, choisissez-en une professionnelle et avec le sourire.

## LA SITUATION FAMILIALE



### POUR :

- Ça peut être un plus pour votre candidature (gage de stabilité ou au contraire de mobilité...)

### CONTRE :

- N'apporte rien de plus à la candidature, c'est une information purement personnelle.

## LA NATIONALITE



### POUR :

- Dans le cadre d'un poste à l'international, c'est important
- Si vous êtes anglais et qu'il faut parler anglais couramment, c'est un moyen de vous mettre en avant.

### CONTRE :

- Dans la majorité des cas, ce n'est pas nécessaire (cela n'a rien à voir avec vos compétences)

## L'ÂGE



### POUR :

- Certains postes nécessitent de vérifier l'âge.
- Votre âge peut être un avantage dans certains contextes

### CONTRE :

- L'âge rend possible une pré-sélection (trop jeune, trop vieux, préjugés par rapport à votre âge)

→ Mentionnez votre âge plutôt que de mettre votre date de naissance, ça évite les calculs inutiles !